PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

CONFÉRENCE

FAKE NEWS. RÉFLEXIONS SUR LA LOI RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LA MANIPULATION DE L'INFORMATION

18 janvier 2019
Collège Sainte-Barbe, amphithéâtre Sainte-Barbe

Organisé avec le soutien de l'Institut d'Histoire du Droit (IHD),...

... du Centre Michel de L'Hospital, de l'Institut de l'Ouest : Droit et Europe, de l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne, ainsi que l'Institut universitaire de France.

Tribonien, la Revue critique de législation et de jurisprudence a l'honneur de vous inviter à sa séance d'étude :

Fake news. Réflexions sur la loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information

Programme :

« Qu'est ce que la vérité ? » - Une réponse romaine / *Jakob F. Stagl*, professeur à l'université du Chili

« Le cas de diffamations est tout spirituelle offence ». L'introduction du *Scandalum* dans la jurisprudence des cours anglaises de Common Law au Moyen Âge / *Yves Mausen*, professeur à l'université de Fribourg

Les *fakes news* peuvent-elles être saisies par le droit ? Protéger la société contre elle-même ou défendre la démocratie / *François Saint-Bonnet*, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

***Infox :* Quelle régulation pour la société de la (dés)information ?** / *Célia Zolynski*, professeur à l'Ecole de droit de la

Sorbonne (Université Paris 1)